

INITIATIVE DU PÔLE TERRITORIAL CŒUR ENTRE-DEUX-MERS



ma ville mon shopping
LANCEZ-VOUS
POUR TOUT SAVOIR SUR LA
marketplace* & retrouver
vos clients rapidement

Suivre le lien : <https://bit.ly/35ewDT4>

Créez facilement et gratuitement votre boutique en ligne sur MaVilleMonShopping.fr, la marketplace* pour les commerçants de proximité.

Participez à ce webinaire lundi prochain pour découvrir pas à pas comment créer votre boutique en ligne. Proposez ainsi à vos clients votre boutique en ligne, avec e-réservation, click & collect et livraison à domicile ! Vos clients souhaitent consommer local pour être solidaires avec leurs commerçants de proximité, profitez-en dès aujourd'hui !

Le Pôle Territorial Cœur Entre-Deux-Mers et les cinq Communautés de Communes du territoire se sont associés à la CCI et à la CMA pour vous faire bénéficier d'une offre préférentielle sur MaVilleMonShopping.fr

Une question, besoin de conseils :
mvms33@bordauxgironde.cci.fr - 05 56 79 50 00

LA CABANE À PROJETS

La Cabane à Projets, depuis longtemps labellisée Maison des Services Au public – MSAP - et tout récemment « France Services » (nouvelle dénomination), accompagne tous les habitants de la Communauté de Communes du Créonnais dans leurs démarches administratives et facilite l'accès aux droits grâce à des permanences d'organismes spécialisés.

ACCOMPAGNEMENT AUX DÉMARCHES

À La Cabane à Projets, les chargés d'accueil peuvent vous aider pour les démarches suivantes :

L'ANTS : accompagnement pour la pré-demande en ligne de carte identité/passeport, demande de permis, carte grise, achat ou vente véhicule.

Le Point Relais CAF, accompagnement pour les demandes de prestations (APL, complément de libre choix du mode de garde, Prime d'activité, ...), pour la déclaration trimestrielle, la déclaration de changement de situation...

Le Pôle emploi, accompagnement dans la recherche d'emploi, actualisation, CV et LM, inscription

La CPAM accompagnement dans les démarches, perte carte vitale...

La MSA accompagnement pour les demandes de prestations (APL, complément de libre choix du mode de garde, Prime d'activité, ...), pour la déclaration trimestrielle, la déclaration de changement de situation...

La DGFIP accompagnement pour la déclaration des revenus, aide à la création compte impots.gouv.fr, messagerie sécurisée, ...

La CARSAT : création de dossier en ligne, impression relevée de carrière, ...

En plus de l'accompagnement au quotidien dans vos démarches, vous pouvez également être reçu dans le cadre de permanences organisées par les organismes suivants :

LES PERMANENCES GRATUITES

Sur rendez-vous

- LE JURISTE DU CIDFF intervient dans le respect de l'anonymat pour répondre aux questions de droit privé (Droit de la famille, du travail, successions, endettement, consommation, procédures civiles...).
- LE CONCILIATEUR DE JUSTICE, intervient pour les litiges entre particuliers ou entreprises
- LE NOTAIRE intervient pour vous conseiller et vous informer
- L'AVOCAT répond à vos questions
- L'ADIL 33 offre un conseil juridique, financier et fiscal personnalisé. Elle informe le public sur ses droits et obligations et sur les différentes solutions en matière de logement et d'habitat.
- L'ERIP (Etablissement Régional d'Information et de Proximité) : Accompagnement à la recherche d'un emploi, ateliers d'orientation et de réorientation, aide à la recherche de formation, aide à la création de CV et lettres de motivation.
- La CARSAT

- La FNATH : Défend et accompagne les personnes accidentées de la vie pour faciliter leurs accès aux droits dans le domaine des accidents du travail, des maladies professionnelles ou toutes maladies et handicaps.
 - MUTUELLE ACTION MA COMMUNE, MA SANTE : Solution santé mutualisée adaptée aux besoins et au budget de chacun - sur rendez-vous ; Contacter Mme Pascale Lauriac Dupin au 06 35 78 58 58
 - Un seul contact pour la prise de rendez-vous :
 - La Cabane à Projets : 05 57 34 42 52 ou contact@lacabaneaprojets.fr
- Sans rendez-vous :**
- L'UFC QUE CHOISIR association de défense de consommateur avec des juristes qui interviennent pour des litiges (banques, téléphonie, énergie, alimentation, santé, environnement).
 - La CLCV association de défense de consommateur (consommation, logement, cadre de vie, information énergie).

POUR LES JEUNES

• Le Bureau Information Jeunesse - BIJ - est un lieu d'accueil, d'information, de conseil et d'accompagnement aux projets pour les 11 - 30 ans. Il est aussi destiné aux collégiens, lycéens, étudiants, enseignants, parents, demandeurs d'emplois, travailleur sociaux et élus locaux.

On peut y trouver :

- Informations (santé, logement, emploi, transport, activités sportives et culturelles, les dispositifs européens pour les jeunes...) Documentation du Centre d'Information et de Documentation Jeunesse et du Centre d'Information Jeunesse d'Aquitaine.
 - Soutien pour les projets
 - Accompagnement à la recherche d'un emploi (CV, lettre de motivation, ...)
- Mêmes horaires que la Cabane à Projets. Prise de rendez-vous auprès de Marine, Tristan ou Safia (voir le flyers info jeunes)

LES PETITS + DE LA CABANE

- Le point emploi permet à tous de consulter les offres d'emploi et d'être accompagné dans la réalisation de CV et de lettre de motivation et donne la possibilité aux employeurs du territoire de déposer directement leurs offres d'emplois dans nos locaux.
- Un accès internet avec des outils informatiques (scanner, imprimante) est à votre disposition.
- Mais si vous n'êtes pas à l'aise avec la nouvelle technologie, pas de problème ! Les bénévoles des permanences connectées sont là pour vous aider. C'est gratuit et sans inscription !

Venir nous voir à la cabane a projets :

32, rue Amaury de Craon 33670 Créon
05 57 34 42 52 ou contact@lacabaneaprojets.fr
Toutes nos actualités sur <http://www.lacabaneaprojets.fr/>
Et nous suivre sur Facebook :
<https://www.facebook.com/lacabaneaprojets>



BULLETIN MUNICIPAL LE POUT
N°127 - JANVIER 2021



Le Pout 
05 56 23 02 75 / N° d'urgence : 06 73 32 86 99 
commune.lepout@orange.fr 
www.lepout.fr 
[@lepout](https://www.facebook.com/lepout) 

ENSEMBLE POUR LE POUT



LE MOT DU MAIRE

Chères Poutaises, chers Poutais,

L'année écoulée a bousculé nos vies et c'est avec un certain soulagement que nous pouvons désormais la regarder s'éloigner, dans l'attente d'un retour à la « normale » auquel nous aspirons toutes et tous. Il nous faut toutefois composer quelques temps encore avec cette situation qui entrave nos rendez-vous habituels, et notamment la cérémonie des vœux, traditionnelle occasion de rencontre et de convivialité. C'est donc ici que je vous adresse, au nom de tout le conseil municipal et du personnel communal, mes vœux les plus chaleureux pour l'année 2021 qui, je l'espère autant que vous, nous permettra de renouer avec ces moments de rencontre, de bonne humeur et de bonheur partagés, le tout avec une santé de fer. Ce nouveau « Liaisons » est aussi pour moi l'occasion de vous faire part d'un premier bilan de 2020 et d'esquisser les pistes de l'action de votre équipe municipale pour 2021.

2020

En dépit des difficultés liées à la situation sanitaire, la nouvelle équipe municipale s'est mobilisée pour tenir les conseils municipaux (dans le respect des gestes barrières) et engager sans délai ses premiers chantiers :

LA COMMUNICATION

Vous informer et vous impliquer dans les actions de votre équipe municipale sont à mes yeux des priorités. Nous avons ainsi repensé et relooké le bulletin municipal « Liaisons », qui ne sera édité qu'une fois par trimestre, dans une version enrichie. Un « flash info » vous sera distribué au besoin, en complément de l'application PANNEAUPOCKET et du compte Facebook de la mairie, que nous souhaitons alimenter davantage.

L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

La réception de l'étude commandée par l'ancienne équipe

municipale en vue de la remise aux normes de la station d'épuration communale a coïncidé avec la réception en juillet d'un courrier de mise en demeure concernant la non-conformité des rejets de notre station dans le petit ruisseau Le Louineau, confirmant l'urgence de ce dossier. Ce plan de rénovation devra être réexaminé pour prendre en compte l'urbanisation prévue au PLUI de janvier 2020. Des travaux d'installation de contrôle supplémentaire ont également été réalisés.

LA VOIRIE ET LES ESPACES VERTS

Suite à la commission voirie de septembre, de premiers travaux ont été engagés : renforcement de la chaussée au niveau du virage route de Croignon ; dérasement et curage des fossés afin de faciliter le drainage de la route et de la zone vers le ruisseau du Gestas, victime depuis deux ans d'inondations au lieu-dit Rouchon (station de pompage d'eau potable du SIEPA).

Après un élagage nécessaire au passage de la fibre, un relevé topographique a été réalisé afin d'étudier l'assèchement des fossés, paradis des moustiques-tigres. Un investissement a été réalisé avec l'achat d'un broyeur adaptable au tracteur-tondeuse municipale, pour entretenir le parc et les bords de route.

Enfin, suite à un don généreux de tapis de fleurs, votre équipe municipale a réalisé un joli massif de saison à l'entrée de notre mairie (un samedi sous la pluie !).

La rénovation de la mairie : changement et réorganisation du mobilier, achèvement des travaux d'isolation, rénovation des peintures... Je ne vous en dis pas plus et vous invite à venir découvrir votre nouvelle mairie, qui continue à vous accueillir malgré la situation.

LES ARCHIVES MUNICIPALES

Suite à un contrôle inopiné des archives départementales en septembre 2020, nous devons engager des travaux de traitement et de classement. Des devis ont été demandés.

LE MOT DU MAIRE (suite)

2021

Nous permettra de poursuivre ces efforts engagés et surtout de lancer les grands chantiers du mandat, chacune et chacun ayant désormais pris ses marques. Nous tâcherons de mener de front les différents dossiers :

LA COMMUNICATION

- Réactivation du site internet lepout.fr, pour centraliser et rendre plus accessibles toutes les informations et démarches nécessaires.
- Dynamisation de la communication sur notre page Facebook @Le Pout et aide si besoin à l'installation de l'application PANNEAU-POCKET pour les actualités en temps réel.

L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

- Choix de la filière de traitement et du maître d'œuvre.
- Lancement des consultations et choix des entreprises.

LA VOIRIE

- Achèvement de la rénovation de la route de Croignon et travaux sur les fossés du chemin du Moulin à vent.
- Établissement d'un programme de dérasement d'accotement et de curage des fossés sur l'ensemble de la commune.
- Mise en place du nettoyage et de l'entretien des haies ou bois en bordure de route par les propriétaires concernés.
- Différentes études seront menées : renforcement des accotements du chemin du Fouet, rénovation de la voirie du lotissement Carbonnier, reprise de la voirie du lotissement Saint Angel par la commune, gestion de la circulation sur les routes du Pas du Roy, la cote du Merle et le chemin de Marchès.

LES ESPACES VERTS

- Mise en place d'une plateforme de broyage des déchets verts avec mise en disposition du broyat à la population.

- Ramassage anticipé des feuilles sur la chaussée et mise en place d'un composteur communal ouvert à tous.
- Renouvellement des massifs de l'entrée de la mairie, du virage entre le Clos de l'Église et le chemin du Maillet, et du puits du parc de la mairie.
- Étude sur la végétalisation des talus difficiles à entretenir pour notre agent municipal : bassin de rétention du lotissement Terre de Mauret, talus du cours de tennis.

LES BÂTIMENTS

- Lancement des différentes études pour la rénovation énergétique de la salle polyvalente, le ravalement de la façade du clocher de l'église Saint-Martin et la mise en conformité du cimetière communal.
- Réalisation des travaux nécessaires à la mise en conformité des archives municipales.

CONVIVIALITÉ

- Lancement de l'étude pour l'aménagement de l'espace multi-générationnel sur le terrain communal du lotissement Terrasse Saint-Martin.
- Communication autour des animations dans notre village dès leur reprise !

COMMUNAUTÉ DES COMMUNES

- Continuer à représenter les intérêts de notre commune au sein de la communauté des communes du Créonnais (CDC) et vous présenter tous ses services, parfois méconnus.

C'est avec vous que je souhaite construire les six années de ce mandat. Aussi, je vous rappelle que mon bureau vous est toujours ouvert et que toutes vos idées et suggestions sont les bienvenues. Je sais pouvoir compter sur votre optimisme et votre engagement pour aborder 2021 avec sérénité et souci du vivre ensemble.

Avec mes sentiments dévoués

Jean-Luc Joyeux
Maire de Le Pout

Cette nouvelle organisation a plusieurs objectifs.

- Désengorger l'accueil de la gendarmerie et respecter les mesures sanitaires.
- Offrir aux citoyens un accueil de meilleure qualité et plus personnalisé.
- Optimiser le temps de traitement des plaintes. Lesquelles seront de plus en plus dématérialisées.

VIE CITOYENNE

La communauté de brigades de Créon teste de nouvelles modalités d'accueil du public en gendarmerie depuis le 30 novembre 2020. Cette brigade, et celle-ci uniquement (celles de Langoiran et Targon étant fermées au public), va réserver tous les jours, une demi-journée d'accueil aux plaintes sur rendez-vous. Ce qui signifie, pas d'accueil physique à la gendarmerie de Créon pendant ces créneaux. Sauf, bien sûr, pour les cas d'urgence pour lesquels un gendarme sera toujours disponible.



Les rendez-vous seront pris via la plateforme numérique "service-public.fr"

Suivre le lien :
annuaire.service-public.fr/nouvelle-aquitaine/gironde/gendarmerie-33140-01

Cet accueil sur rendez-vous se fera les matinées, du lundi au samedi 8h-12h et le dimanche 9h-12h, sauf les jours fériés. Pendant ces créneaux, les requérants pourront toujours joindre par téléphone un agent présent sur place. Leurs appels ne seront pas basculés vers le centre opérationnel de renseignement de Bordeaux.



**LE RECENSEMENT A ÉTÉ
ANNULÉ PAR L'INSEE ET
REPORTÉ À L'ANNÉE PROCHAINE**

VIE CITOYENNE EN IMAGES

PACS DU 12 NOVEMBRE 2020



COLIS DES AINÉS



LA PARADE DE NOEL DU 20 DÉCEMBRE 2020



EMBELISSEMENT DE NOTRE MAIRIE



**CORONAVIRUS,
POUR SE
PROTÉGER
ET PROTÉGER
LES AUTRES**



ÉTAT CIVIL

Naheï BÉVIN

né le 23 octobre 2020
Le Conseil Municipal félicite
les heureux parents.

Francine LABAYE

est décédée le 5 janvier 2021
Le Conseil Municipal
présente ses sincères
condoléances à la famille.